

Les Rutènes

Les Rutènes

Du peuple à la cité

De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain

150 a.C. – 100 p.C.

COLLOQUE DE RODEZ ET MILLAU (AVEYRON),

LES 15, 16 ET 17 NOVEMBRE 2007

Sous la direction de

Philippe Gruat, Jean-Marie Paillet, Daniel Schaad

Aquitania

Supplément 25

Bordeaux

Sommaire

| | |
|--------------|----|
| Avant-propos | 13 |
|--------------|----|

Introduction

| | |
|---|----|
| Les Rutènes, du peuple à la cité | 17 |
| PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD | |

Les cadres de l'enquête

| | |
|---|----|
| Carte de la cité des Rutènes à l'époque d'Auguste | 23 |
| DANIEL SCHAAD | |

| | |
|--|----|
| Le cadre géologique et morphologique du territoire des Rutènes | 33 |
| RENÉ MIGNON | |

| | |
|--|----|
| Histoire de la recherche sur les Rutènes | 51 |
| GUYLÈNE MALIGE | |

| | |
|--|----|
| Approches historique, linguistique et toponymique du territoire rutène | 73 |
| JEAN DELMAS | |

| | |
|--|----|
| Les Rutènes par les mots et par les textes | 89 |
| JEAN-MARIE PAILLER avec la collaboration d'ALAIN VERNHET | |

| | |
|---------------------|-----|
| Les archers rutènes | 103 |
| GUILLAUME RENOUX | |

Problèmes de territoire, de l'époque de l'indépendance à la réorganisation augustéenne

| | |
|---|-----|
| Du littoral méditerranéen aux contreforts du Massif central, géohistoire de territoires gaulois | 113 |
| DOMINIQUE GARCIA | |

| | |
|---|-----|
| Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : études d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée | 123 |
| PHILIPPE GRUAT ET LIONEL IZAC-IMBERT, avec la collaboration de LAETITIA CURE, MATTHEW LOUGHTON, JEAN PUJOL (†) ET GUILLAUME VERRIER | |

| | |
|------------------------------------|-----|
| Les Rutènes et la <i>Provincia</i> | 179 |
| MICHEL CHRISTOL | |

| | |
|--|-----|
| Les Rutènes dans l'Aquitaine d'Auguste | 195 |
| JEAN-PIERRE BOST | |

Production et échanges

| | |
|--|-----|
| Étapes et conséquences de l'exploitation minière et métallurgique. Monnaies gauloises, monnaies romaines. Le cas Zmaragdus JEAN-MARIE PAILLER | 209 |
| Extraction et métallurgie de l'étain en Viadène (Nord-Aveyron) PHILIPPE ABRAHAM | 229 |
| Argent rutène et entrepreneurs romains aux confins de la Transalpine BERNARD LÉCHELON | 245 |
| La Maladrerie à Villefranche-de Rouergue (Aveyron) : un exemple de dépôt en milieu minier rutène JEAN-GABRIEL MORASZ ET CORINNE SANCHEZ | 281 |
| Émission et circulation monétaires chez les Rutènes avant Auguste MICHEL FEUGÈRE ET MICHEL PY | 297 |
| Monnaies et circulation monétaire dans la cité de <i>Segodunum</i> au I ^{er} siècle p. C. VINCENT GENEVIÈVE | 313 |
| Quelques remarques à propos des voies de communication rutènes PIERRE PISANI | 333 |
| Chronologie, nature et intensité de l'approvisionnement céramique de Javols- <i>Anderitum</i> auprès des officines de La Graufesenque sous le Haut-Empire EMMANUEL MAROT | 355 |
| Les premières productions gallo-romaines des grands centres arvernes et rutènes : diffusion et évolution de la vaisselle de table gauloise (seconde moitié du I ^{er} siècle a.C. - début du I ^{er} siècle p.C.) JÉRÔME TRESCARTE | 383 |
| L'organisation et la réussite d'un commerce à grande échelle : les sigillées de <i>Condatomagos</i> et autres ressources du territoire rutène MARTINE GENIN | 423 |
| La poix des Gabales et des Rutènes. Une matière première vitale pour la viticulture de Narbonnaise centrale durant le Haut-Empire STÉPHANE MAUNÉ ET ALAIN TRINTIGNAC | 431 |
| Les meulières protohistoriques et antiques de La Marèze (Saint-Martin-Laguépie et Le-Riols, Tarn) : matières premières, modalités d'exploitation et de façonnage, diffusion de la production CHRISTIAN SERVELLE ET ÉMILIE THOMAS | 461 |

Cultes et sanctuaires

| | |
|---|-----|
| Cultes et sanctuaires des Rutènes à l'époque romaine | 477 |
| WILLIAM VAN ANDRINGA | |
| Sanctuaires et religions des Rutènes à l'époque romaine : un état des lieux | 483 |
| JEAN-LUC SCHENCK-DAVID | |
| Les figurines en terre cuite chez les Rutènes d'Aveyron | 535 |
| SANDRINE TALVAS | |
| <i>Condatomagos ad confluentem</i> | 549 |
| DANIEL SCHAAD | |
| Un prêtre du culte impérial à <i>Segodunum</i> sous le règne d'Auguste : règle ou exception ? | 559 |
| ROBERT SABLAYROLLES | |
| Un buste en marbre de Marc Aurèle trouvé à Rodez et le buste de Caligula en céramique sigillée de La Graufesenque | 573 |
| JEAN-CHARLES BALTU | |

Les agglomérations

| | |
|--|-----|
| Entre faits archéologiques et concepts, la recherche sur les agglomérations protohistoriques et gallo-romaines | 589 |
| PHILIPPE LEVEAU | |
| <i>Segodunum - Civitas Rutenorum</i> | 603 |
| DANIEL SCHAAD, LUCIEN DAUSSE | |
| Les campagnes rutènes sous le Haut-Empire : la question des agglomérations secondaires | 637 |
| PIERRE PISANI | |

Conclusion

| | |
|---|-----|
| Conclusion | 685 |
| PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD | |

Problèmes de territoire,
de l'époque de l'indépendance à
la réorganisation augustéenne



Du littoral méditerranéen aux contreforts du Massif central, géohistoire de territoires gaulois

Dominique Garcia

PRÉSENTATION

Le passage à l'Histoire est le fait majeur qui caractérise le premier millénaire a.C. en Gaule méditerranéenne même si, singulièrement, les textes anciens – rares et lacunaires jusqu'à la seconde guerre punique – ne nous renseignent guère sur la nature même des premiers contacts interethniques ou sur les mutations opérées par les communautés locales. Cependant, par l'évocation des noms propres, ces récits désignent, distinguent et situent les principaux acteurs en présence, les rapports de force réels ou imaginés et, par là même, nous dessinent à grands traits, pour cette partie de l'Occident, les cadres de ces nouveaux enjeux géopolitiques. De plus, l'archéologie, notamment grâce à l'apport récent des prospections extensives et des analyses spatiales, permet de poser plus largement les termes du débat.

Dans ce dossier, le concept omniprésent d'hellénisation a longtemps brouillé les cartes. Il est aujourd'hui ébranlé par des approches plus anthropologiques mais il est enfin temps de convenir que la problématique est plus spatiale que culturelle et qu'il est nécessaire de poser différemment les questions. Certes, le territoire est un objet d'étude qui ne peut être perçu directement, jusqu'à l'émergence des États-nations qui verront se confondre frontières culturelles et politiques, et il serait vain, voire dan-

gereux, de réifier le concept. Mais c'est bien l'exploration et la perception de l'espace, son appropriation et/ou son exploitation par les Grecs puis par les Romains, simultanément – voire concurremment – à sa gestion et à son évolution de sa conception par les indigènes, qui caractérise le mieux la Proto-histoire méridionale. C'est cette approche que nous allons privilégier en centrant notre démarche sur le Languedoc central, du littoral à l'espace rutène.

Dans cette étude, il nous semble utile de mettre en avant trois étapes chronologiques de ces constructions territoriales. La première intéresse la période allant de la fin de l'âge du Bronze au développement de Marseille et de ses ambitions coloniales (vers 530 a.C.) ; elle est caractérisée par des territoires discontinus, essentiellement vivriers, pouvant être connectés par liens ethniques ou culturels. La deuxième phase, centrée sur les V^e et IV^e siècles a.C., est marquée par le développement de réseaux territoriaux indigènes méridionaux indirectement induits par l'activité commerciale méditerranéenne. La dernière phase (II^e-I^{er} siècle a.C.), enfin, voit successivement émerger l'espace rutène, poindre les intérêts stratégiques (économiques puis politiques) de Rome envers cet espace, puis la scission de ce territoire.

Au début de la Protohistoire : des territoires en archipel

Pour le Bronze final et le début du premier âge du Fer, c'est-à-dire avant le développement des premiers habitats groupés en dur (vers 550-500 a.C.), outre l'espace temporairement exploité à des fins agricoles, l'autorité des populations, communautés de personnes ou groupes culturels, devait davantage s'exercer sur un vaste ensemble de voies de communication jalonné de repères précis (points d'eau...), de zones d'extraction de matières premières (minerais, sel...), parfois de véritables géosymboles (tombeaux, stèles...) que sur un espace délimité, englobant habitat, terroirs et confins. On peut émettre l'hypothèse que les territoires des communautés villageoises peu hiérarchisées du Bronze final IIIb étaient discontinus et temporaires, inclus dans un paysage marqué par la présence de sépultures isolées et de nécropoles¹, autant de repères dans un territoire plus senti et vécu que dominé, une forme de "territoire en archipel" pour reprendre l'expression du géographe et anthropologue Edmond Bernus (1999).

Ce modèle de peuplement ne laisse pas entrevoir une emprise territoriale figée. Les communautés sont des groupes limités à quelques familles qui exploitent un terroir pendant au plus une génération. De cette sédentarité relative et cette fragmentation communautaire découlerait l'apparente homogénéité, sur des espaces géographiques pourtant vastes, des cultures méridionales du Bronze final IIIb. C'est le cas, en particulier, de la culture mailhacienne qui est reconnue des deux versants des Pyrénées orientales jusqu'aux Préalpes du Sud, et du littoral aux Causses².

La localisation des gisements de la fin de l'âge du Bronze et de la transition âge du Bronze/âge du Fer traduit une grande diversité des terroirs exploités, de la région lagunaire aux premiers contreforts montagneux et aux causses. La diversité des types de

sites reconnus est très importante : agglomérations de hauteur ou de plaine, habitations groupées en petit nombre, grottes, installations isolées... Les surfaces d'occupation des agglomérations sont en général extrêmement réduites. L'économie vivrière semble fondée sur des pratiques agro-pastorales où l'élevage peut dominer.

Nous sommes très certainement ici dans le cadre de sociétés pratiquant une économie primitive de type "mode de production domestique". Ce système aspire à exclure toute relation de dépendance (économique donc politique) par rapport aux groupes voisins, mais est foncièrement hostile à la formation de surplus, selon les constats ethnologiques³. Cependant, des groupes (voisins ou éloignés) se trouvent engagés dans des relations plus ou moins intenses d'échange de biens sans pour autant que l'on puisse parler de marché.

J'ai récemment suggéré⁴ de rapprocher les données, tant archéologiques qu'environnementales, de la description du système agraire sur abattis-brûlis. Dans ce système, les cultures sont pratiquées dans des milieux boisés variés et installées sur des terrains préalablement défrichés par essartage. Les parcelles ainsi aménagées ne sont cultivées que durant une, deux ou trois années, rarement plus ; après quoi, elles sont abandonnées à la friche boisée durant une ou plusieurs décennies avant d'être de nouveau défrichées et cultivées. Cette pratique agraire s'est toujours accompagnée d'un fort accroissement démographique et s'est poursuivie aussi longtemps qu'il est resté de terrains boisés accessibles, jamais encore défrichés. À terme, ce système a conduit à une double crise : crise écologique (déforestation, érosion...) et crise de subsistance qui ne fut dépassée que par l'introduction du système de jachère et culture attelée légère, dont la généralisation dans le Midi de la France ne me semble pas antérieure au milieu du VI^e siècle a.C.

Dans les sociétés sub-actuelles, pour ce type d'économie, selon M. Mazoyer et L. Roudart (1997,

1. Dedet, 2000 ; Gruat, 2000.

2. Janin, 2000b.

3. Sahlins, 1976.

4. Garcia 2000, et 2004.

116), mis à part les habitations, les jardins attenants et les plantations pérennes éventuelles, qui font l'objet d'un droit d'usage suivi assimilable à une sorte de propriété privée, le territoire villageois est ouvert au droit d'usage de toutes les familles. Chacune d'entre elles se voit attribuer chaque année, par l'instance villageoise compétente, des parcelles boisées cultivables correspondant à ses besoins. Ce droit d'usage s'éteint avec la dernière récolte et la terre abandonnée à la friche boisée de longue durée retourne au domaine commun. Tant que le territoire villageois est peu peuplé et que les terres à défricher sont surabondantes, ce droit d'usage est même aisément accordé à d'éventuels nouveaux venus. Ce droit d'usage temporaire tend à devenir un droit d'usage permanent lorsque des plantations pérennes sont mises en place, ou encore lorsque, du fait de l'accroissement de la population ou de la dégradation d'une partie des terres, la durée de la friche se réduit au point que l'exploitation d'un terrain par une même famille tend à devenir continue. On comprend bien comment, dans ce système, la religion, marquée dans notre secteur par les stèles de La Ramasse (Clermont-l'Hérault)⁵ ou celle des Touriès (Saint-Paul et Saint-Jean, Aveyron)⁶, a pu jouer un rôle fédérateur. Ces sites constituaient des géosymboles forts, qui marquaient le paysage et constituaient des lieux de fréquentation réguliers pour des populations dispersées.

Le réseau méditerranéen : développement urbain et emprise territoriale (VI^e et V^e siècle a.C.)

Dans le Midi de la France, la phase chronologique 550-450 a.C. doit être réellement considérée comme une première étape décisive dans la dynamique de développement de l'habitat groupé sédentaire⁷. Même si certains sites paraissent être créés plus tôt (dès les environs de 600 a.C. dans la région

marseillaise, notamment en bordure de l'étang de Berre) et si, dans notre secteur, à partir des contreforts du Larzac et de la Montagne noire, ces espaces ne semblent bénéficier de cet essor que dans le courant du V^e siècle a.C., ce phénomène doit cependant être considéré comme brutal.

On ne peut pas, par facilité, se placer dans un cadre évolutionniste mais opter, plutôt, pour une vision plus radicale : le dénouement de la phase de contact indigènes/commerçants méditerranéens (725/700-575/550 a.C.) va être suivi par un processus de transformation sociale et économique des populations protohistoriques d'Europe occidentale (550-450 a.C.) qui, dans le Midi de la France, se caractérisera par la création de nombreux sites.

Peu après 600-550 a.C., la fondation de *Massalia* entraîne la fixation et le regroupement de populations en basse Provence occidentale. Le climat apparemment paisible dans lequel la cité phocéenne va être créée et son territoire se développer découle du caractère ténu de l'ancrage territorial des groupes indigènes du premier âge du Fer. Les Ségobriges offrent aux colons Phocéens une portion de leur territoire dont les travaux récents ont montré l'absence d'occupation protohistorique antérieure à la fondation de *Massalia*. Après le démarrage de l'économie massaliote, dans les années 550-530 a.C., et la volonté phocéenne de contrôler le littoral méditerranéen gaulois et la basse vallée du Rhône, on note un développement spectaculaire de l'habitat sédentaire le long du fleuve jusqu'à Lyon et, ailleurs, sur une bande littorale d'environ 50 km de large. Ce type d'agglomérations reflète une volonté de contrôle et d'exploitation de terroirs complémentaires ; il marque l'abandon de l'agriculture sur abattis-brûlis au profit du système de jachère et de culture attelée légère. Ces sites, souvent de petite ou de moyenne importance, seraient gérés par des communautés de type chefferie. Cette période est en effet marquée par une hiérarchisation sociale accrue, tant dans le Sud-Est de la France où seuls les individus exceptionnels bénéficient d'un

5. Garcia, 1992.

6. Gruat, 2009.

7. Garcia, 2004.

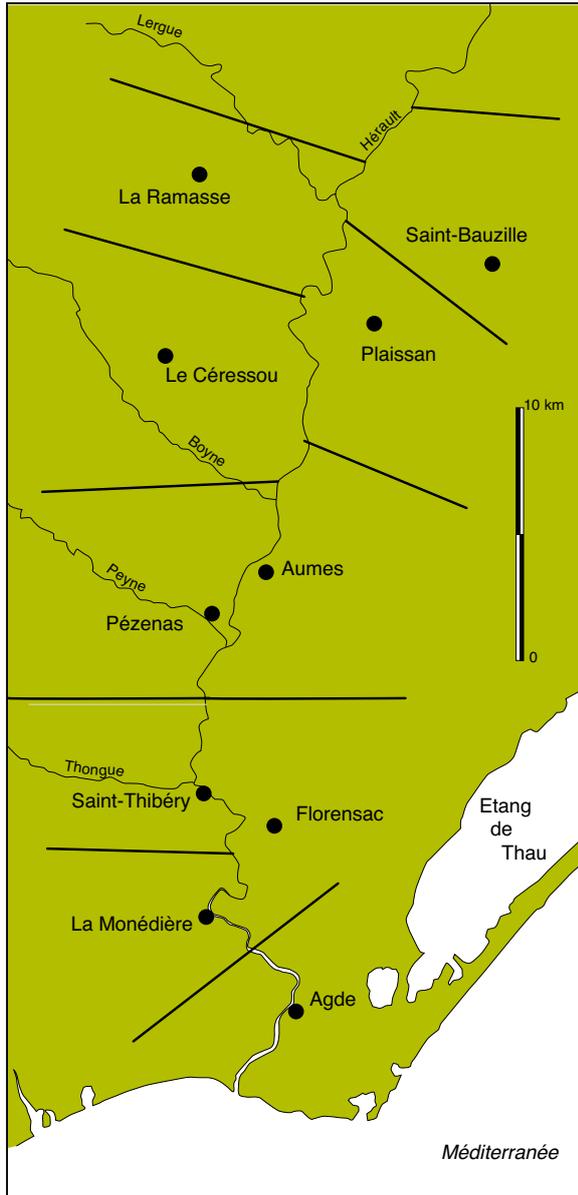


Fig. 1. Réseau territorial des principales agglomérations de la fin du VI^e siècle a.C. dans la vallée de l'Hérault (D. Garcia).

*tumulus*⁸, qu'en Languedoc occidental où l'étude des nécropoles élysées montre "une structuration sociale pyramidale aiguë"⁹.

La mise en place de ce réseau d'habitats s'est effectuée selon un double mouvement. Le premier

est marqué par le regroupement des populations dans des habitats sédentaires qui occupent de façon privilégiée des espaces aux potentialités variées, généralement les bordures de piémont ou de vallées, voire l'embouchure des fleuves. Ces installations sédentaires traduisent l'adoption de nouvelles pratiques agraires et sont accompagnées d'un essor démographique sensible. Le second mouvement est provoqué par l'activité commerciale méditerranéenne – phénicienne, étrusque, mais surtout phocéenne – qui va renforcer le rôle des sites lagunaires et d'embouchures de fleuve en leur conférant un rôle économique, celui de centres d'échange et de gestion des produits (stockage, transvasement...). Cela va entraîner les premiers mouvements de diffusion de produits, donc des flux de biens et de personnes entre le littoral et l'arrière-pays, le long des axes naturels de circulation, en particulier les vallées des principaux fleuves côtiers. Ces deux mouvements se traduisent par la création de nombreux sites, notamment dans le dernier tiers du VI^e siècle a.C.

On peut séparer ces sites en deux grandes classes : d'une part les sites principaux dont la surface d'occupation dépasse les 10 hectares, auxquels on associera, par leur statut, les établissements grecs et, d'autre part, les agglomérations secondaires indigènes qui en moyenne occupent moins de 5 hectares. Dans le cadre de ma thèse¹⁰ et dans l'étude que j'avais consacrée au territoire d'Agde (1995), j'avais montré que dans la vallée de l'Hérault, de part et d'autre du fleuve et le long d'une partie de ses affluents, les habitats sont répartis selon des distances de 3 à 10 km tandis que leurs territoires théoriques – qui prennent généralement appui sur une partie de cours d'eau – occupent une surface de 15 à 20 km². En moyenne, pour ces agglomérations de quelques centaines d'âmes – à l'exception de la cité grecque d'Agde –, cela reflète un rayon d'approvisionnement en denrées de première nécessité (les céréales en particulier) de moins de

8. Dedet, 2000, 145-146.

9. Janin, 2000b, 128.

10. Garcia, 1993, 164-172.

4 km (fig. 1). Pour le Roussillon et le Languedoc, tout comme la Provence, cela se traduit par l'image d'un peuplement dense et régulier le long des vallées alors que les massifs sont moins fréquentés.

Les sites majeurs – “agglomérations principales”, sites grecs ou centres d'échange et de gestion des produits – sont séparés entre eux par une distance d'environ 20 à 50 km. C'est à peu près la durée d'une journée de voyage – soit environ 45 km – (ou d'un aller-retour selon les activités) qui détermine l'espacement entre ces sites, ceux qui concentrent un certain pouvoir de décision, qui organisent l'activité commerciale ou qui servent de relais sur des réseaux à grande échelle. Ce type de distance journalière peut autant correspondre à une circulation terrestre qu'à la pratique du cabotage. De fait, les données ethnologiques croisées avec celles des archéozoologues montrent que la distance parcourue par les chars à bœuf était d'environ 25 km par jour et que les voitures tirées par des chevaux étaient capables de faire un trajet quotidien d'une cinquantaine de kilomètres¹¹. Les données textuelles sur la navigation côtière dans l'Antiquité réunies par L. Casson¹² donnent des fourchettes de vitesse de 2 à 4 nœuds, soit une cinquantaine de kilomètres par jour. Les données issues de l'analyse de la productivité agraire et des zones d'approvisionnement des villes méridionales aux périodes préindustrielles concordent avec de tels espacements interurbains. En effet, avec une moyenne de huit hectolitres de céréales produites par hectare et huit journées de travail par hectolitre, 10 km de rayon définissent une ville de 2 000 habitants, 15,9 km de rayon une agglomération de 5 000 habitants et 22,5 km de rayon un habitat de 10 000 habitants¹³. Ce type d'informations, fondées sur un nombre élevé d'hypothèses, ne peut qu'inciter à la prudence mais l'on soulignera de façon plus assurée la différence d'espacement – au

moins du simple au triple – entre les sites majeurs et les agglomérations secondaires.

Si l'émergence des groupes ethniques peut être interprétée comme une conséquence de la fréquentation du Midi de la Gaule par des commerçants méditerranéens dès le VII^e siècle a.C., l'implantation territoriale durable de ces communautés doit être associée au développement économique de Marseille et à la mise en place de ses réseaux commerciaux dans la seconde moitié du VI^e siècle a.C. Cette période est donc marquée par un meilleur ancrage territorial des populations locales dans le cadre d'un réseau de nombreuses agglomérations souvent petites ou moyennes qui se développent au sein de grands groupes ethniques définis dès le début du premier âge du Fer. Au système territorial concentrique du début de l'âge du Fer (nécropole, espace vivrier et zone frontalière) se surimpose un système réticulaire, celui d'un réseau d'habitats lié à l'activité commerciale phocéenne. Ce phénomène a eu des conséquences limitées jusque dans la bordure sud du Massif Central, en particulier au V^e siècle¹⁴.

De l'émergence de l'ethnie rutène à la scission du territoire (III^e-I^{er} siècle a.C.)

Jusqu'au III^e siècle a.C., l'arrière-pays de ces réseaux méditerranéens (les hautes vallées et les massifs environnants) peut être considéré comme un espace de confins ou de marges : l'équivalent des *eschatiai* du monde grec, si l'on considère que ces réseaux territoriaux indigènes sont directement innervés par l'activité commerciale massaliète¹⁵. Pour la vallée de l'Hérault et le bassin de la Lergue, j'avais également parlé d'espace de latence¹⁶ pour les avant-monts et les causses, secteurs situés à plus de 40 km au nord d'Agde. En effet, en limite septentrionale des réseaux commerciaux méditerranéens, là où le relief rend la circulation directe moins facile, vont

11. Brun, 2001.

12. 1971, 281 et suivantes.

13. Grantham, 1997.

14. Gruat, 2000b.

15. Garcia et al., 2007.

16. Garcia 1993, 322.

se développer des espaces territoriaux d'interface, à cheval sur plusieurs bassins. C'est le cas du territoire rutène.

Cet espace se situe à la jonction des régions méditerranéennes, du bassin aquitain, du massif arverne, et même de la vallée du Rhône, via les plateaux du Mont Lozère et le Bassin de l'Allier. C'est de cette topographie fragmentée, permettant une connexion des grandes aires naturelles et culturelles que l'espace rutène va tirer son identité. Mais il ne faut en rien sous-estimer l'importance des richesses naturelles, en particulier celles des ressources minières, l'or mais surtout le cuivre ou l'argent. Ainsi, à la fin de l'âge du Fer, le rôle géopolitique de ce territoire devient essentiel. C'est probablement à la confluence du Tarn et de la Dourbie, à partir de l'*oppidum* de La Granède, que cette identité se construit. Le toponyme celtique *Condatomagos* porte en lui même le rôle économique (*magos*, le marché) mais aussi le rôle de jonction (*condato*, le confluent/la réunion), rôles que le site développera jusqu'à la période romaine¹⁷. La diversité des terroirs, les zones d'interfluves et les causses justifient une répartition diffuse des populations et l'absence d'un développement proto-urbain significatif avant une période tardive, sans pour autant entraver une ethnogenèse rutène.

Récemment, à propos d'une inscription du début du III^e siècle a.C. mise au jour à Mantoue et mentionnant un personnage nommé l'Helvétè, D. Vitali et G. Kaenel¹⁸ ont réexaminé une série de documents épigraphiques mentionnant des noms propres probablement dérivés d'ethnonymes. C'est notamment le cas d'une inscription étrusque gravée sur un cippe funéraire de Bolsena qui mentionne un individu défini par une formule onomastique à trois éléments, le prénom, le gentilice et le patronyme : *velc(es) : rutanies : l*. Ce document, daté du III^e-II^e siècle a.C., peut être traduit par : "(tombe) de Velce Rutanie fils de Larth" (fig. 2). Les auteurs mentionnent un parallèle à Chiusi, où Rutania est

employé comme *cognomen*. Ces exemples, comme les autres cas relatés dans cet article, démontrent que l'identité de ces communautés était connue et reconnue, que leur sens pouvait être perçu. Grâce à l'archéologie et au hasard des découvertes, nous aurions là une mention de l'ethnonyme rutène bien avant que les textes conservés n'évoquent ce peuple.

Au II^e siècle a.C., les richesses de la bordure sud du Massif Central seront bien évaluées par Rome comme en témoigne la mise en place de *societates*. Dans l'arrière-pays héraultais, ces associations privées à but lucratif sont reconnues grâce à la découverte de tessères en plomb découvertes sur le site de Lascours, dans la haute vallée de l'Orb¹⁹. Elles mentionnent la *s(ocietas) R(utenorum)* en charge de l'extraction des minerais, l'argent en particulier : *Arg(ento fodinae) Rot(enorum)*. Le district exploité est clairement désigné comme rutène, même s'il se trouve sur le versant méditerranéen. Il s'agit de documents dont la datation est antérieure au milieu du I^{er} siècle a.C. et qui s'avèrent essentiels pour localiser les Rutènes provinciaux. Ainsi cet espace de latence dont nous parlions plus haut va rapidement constituer un enjeu stratégique essentiel. En marge du réseau méditerranéen au milieu de l'âge du Fer, il sera considéré comme rutène ; économiquement exploité par ces sociétés italiennes, il sera naturellement rattaché à la *Provincia*²⁰. La mise en place et



Fig. 2. Rutanie. Inscription étrusque gravée sur un cippe funéraire et donnant un nom que l'on peut rapprocher des Rutènes. D'après Tamburini, in : Vitali & Kaenel 2000, Fig. 5.

17. Schaad, 2007.

18. Vitali, Kaenel 2000.

19. Gourdiolle, Landes 1998.

20. Plinie, *Hist. Nat.*, III, 36-37.

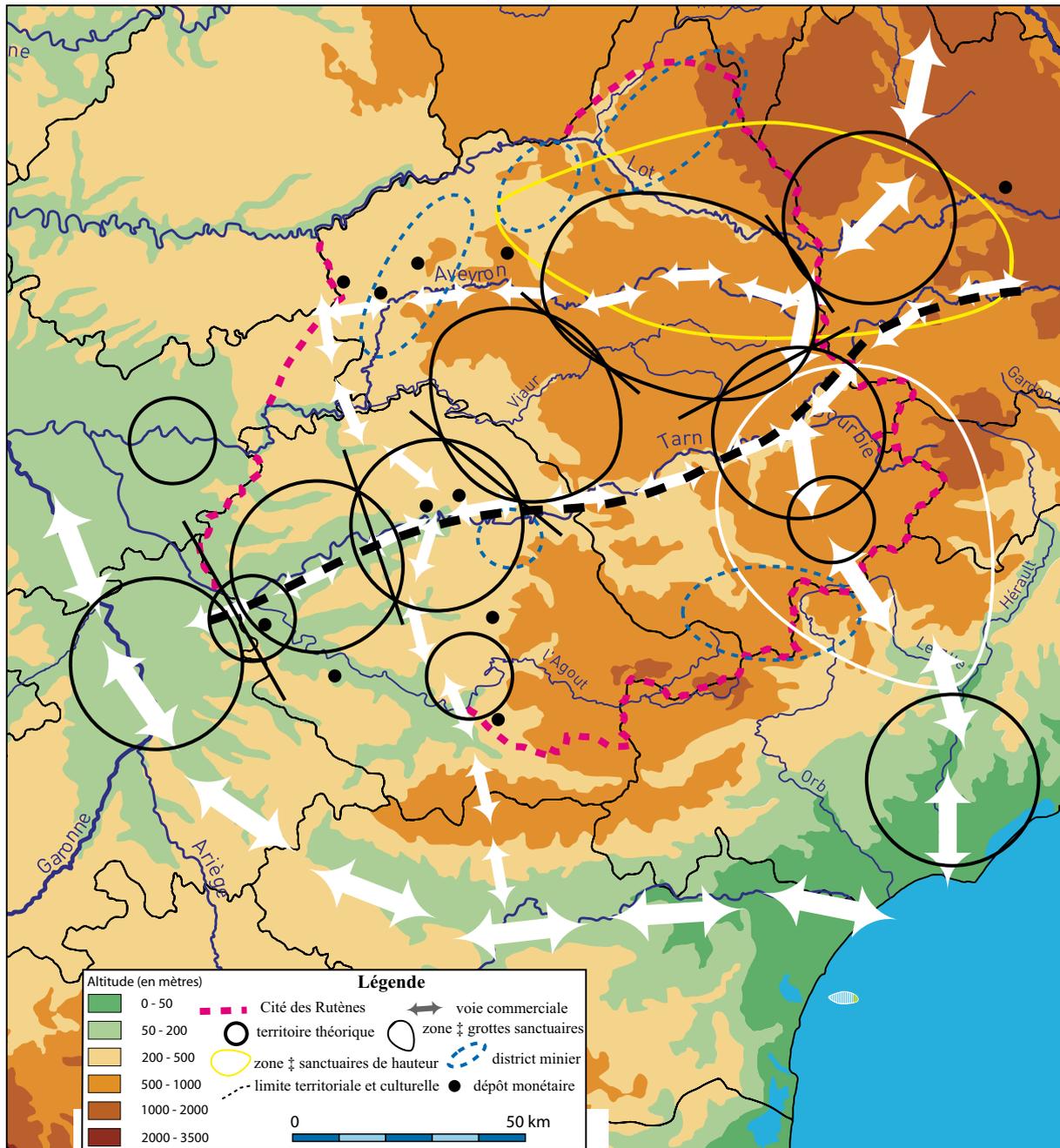


Fig. 3. Organisation générale du territoire rutène proposée pour la fin de l'âge du Fer (Ph. Gruat et L. Izac-Imbert *del.*)

l'organisation de la Narbonnaise ont bien évidemment eu des conséquences économiques, sociales et culturelles sur la Celtique restée indépendante. Le développement des *civitates* gauloises et la création des *oppida* en est la démonstration. La fondation de Rodez, *Segodunum* (la forteresse victorieuse, en

celtique)²¹ pourrait bien découler de ces processus. Le nouveau centre civique du territoire est plus politique qu'économique ; il domine un domaine plus

21. Coiffé et *al.*, 2009.

tourné vers les Arvernes que vers la Méditerranée même s'il contrôle des voies de communication essentielles²² (fig. 3).

En guise de conclusion : de la Celtique aux Élisyques et aux Rutènes, la notion de “territoires emboîtés”

Comme nous l'avons récemment proposé²³, dans cet ordre naissant convoqué par des commerçants méditerranéens, le nom de la Celtique pourrait désigner, par une déformation du grec, ce territoire nouvellement approché. En effet, le verbe grec utilisé pour l'abordage des bateaux est *kellein*, dont l'aoriste est *ékelsa* ; l'adjectif celtique aurait été formé à l'aide du radical et du suffixe *-ikos*, généralement employé pour former les ethnonymes. Avec la Celtique, nous avons là un premier aspect d'un territoire nommé, mais dont l'étendue évoluera au gré de l'extension des réseaux socio-économiques gréco-romains et qui ne sera jamais circonscrit... sauf par quelques perversions contemporaines.

Les populations locales, avec lesquelles les colons sont en contact direct, seraient affublées du sobriquet de “ligures” (un terme grec formé sur l'adjectif *ligus* qui désigne un son aigu, haut perché). Progressivement, dans ce processus d'ethnogenèse lié aux contacts méditerranéens, ces indigènes – dont la langue a une sonorité particulière pour des Grecs – se seraient approprié le terme. Les Ligures, entité ethnique nouvelle et dynamique, vont alors regrouper de nombreuses tribus plus restreintes géographiquement, comme les Ségobriges (la “communauté victorieuse” en langue celtique) qui occupaient les terres sur lesquelles est fondée *Massalia* en 600 a.C., ou les Élisyques²⁴ des basses vallées languedociennes, dont la capitale fut *Naro-Narbo* (Narbonne-Montlaurès), à tel point que Strabon (2.5.28) pourra les qualifier de *heteroethneis* : les Ligures sont donc des Celtes de

diverses communautés, une identité n'en gommant pas forcément une autre.

À l'arrière de cette bande de terre “méditerranéisée”²⁵ durant le premier âge du Fer, se trouvent des populations qui ne sont nommées que tardivement par les Anciens ; c'est le cas des Rutènes. Leur ethnogenèse ne débute de façon sensible qu'au II^e siècle a.C., lorsque leur territoire devient un espace stratégique : lieu de connexion entre le Bassin aquitain et le bassin méditerranéen, via la vallée de l'Hérault et les causses. L'épicentre du groupe sera sans doute d'abord le secteur de Millau, *Condatomagis*, le marché du confluent : un espace de convergences hydrique, commerciale et culturelle. Les confins méridionaux, les avant-monts héraultais, seront annexés à la *Provincia*, peu de temps avant que Rodez prenne le rôle de capitale du territoire indépendant et jusqu'à la guerre de Gaules.

22. Gruat, Izac-Imbert 2002.

23. Garcia 2004.

24. Janin, 2000.

25. Garcia, Sourisseau, 2010.

Bibliographie

Bernus, E. (1999) : "Nomades sans frontières ou territoires sans frontières ?", in : Bonnemaïson, J., L. Cambrezy et L. Quinty-Bourgeois, dir., *Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?* Paris, 33-42.

Brun, P. (2001) : "Un animal aux qualités particulières", in : *Le cheval symbole de pouvoirs dans l'Europe préhistorique*, Nemours, Musée de Préhistoire, 51-54.

Casson, L. (1971) : *Ships and Seamanship in the Ancient World*, Princeton, PUP.

Coiffe, A., Ph. Gruat, L. Izac-Imbert et A. Vernhet (2009) : "Rodez (*Segodunum*) et Millau (*Condatomagos*) dans l'Aveyron : deux exemples d'agglomérations gauloises chez les Rutènes", in : Buchsenschutz, O. et al. éd., *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville*, Actes du XXXII^e colloque international de l'AFEAF (Bourges du 1^{er} au 4 mai 2008), Paris (*RACF Supplément 35*), 333-358.

Dedet, B. (2000) : "Images sociales de la mort dans le Sud-Est de la France au premier âge du Fer", in : Janin, éd. 133-155.

Garcia, D. (1992) : "Les stèles de La Ramasse à Clermont-l'Hérault (Hérault)", *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, 158-165.

————— (1993) : *Entre Ibères et Ligures. Moyenne vallée de l'Hérault et Lodévois protohistoriques*, Paris.

————— (1995) : "Le territoire d'Agde grecque et l'occupation du sol en Languedoc central durant l'âge du Fer", in : *Sur les pas des Grecs en Occident* Lattes, 137-168 (*Études massaliètes*, 4).

————— (2000) : "Sistemas agrarios, cultivo de los cereales y urbanización en Galia meridional (S. VIII-IV a. C.)", in : *Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'edat del Ferro de l'Europa Occidental : de la produccio al consum*. Actes du XXII^e colloque de l'AFEAF, Gérone (mai 1998), Gérone, 189-198 (Série monografica, 18).

————— (2004) : *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence du VIII^e au II^e siècle av. J.-C.*, Paris, Errance, 2004, 208 p.

Garcia, D., Ph. Gruat et Fl. Verdin (2007) : "Les habitats et leurs territoires dans le Sud de la France aux IV^e-III^e s. av. J.-C.", in : Mennessier-Jouanet, C., A.-M. Adam et P.-Y. Milcent éd., *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è.*, Actes du XXVII^e Colloque A.F.E.A.F. de Clermont-Ferrand (du 29 mai au 1^{er} juin 2003), *Monographie d'Archéologie Méditerranéenne*, hors série, 227-236.

Garcia, D. et J.-Chr. Sourisseau (2010) : "Les échanges sur le littoral de la Gaule méridionale au premier âge du Fer. Du concept d'hellénisation à celui de méditerranéisation", in : *Archéologie de rivages méditerranéens*, Paris, Errance, 225-233.

Garcia, D et Fl. Verdin, éd. (2002) : *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Paris.

Gourdiolle, R. et Chr. Landes (1998) : "La Transalpine minière : des Mont d'Orb au bassin de Lodève", in : *Carte archéologique de la Gaule, département de l'Hérault, arrondissement de Lodève*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 53-66.

Grantham, G. W. (1997) : "Espaces privilégiés. Productivité agraire et zones d'approvisionnement des villes dans l'Europe préindustrielle", *Annales HSS*, mai-juin 1997, n° 3, 695-725.

Gruat, Ph. (2000) : "Pratiques et structures funéraires des tumulus du Bronze final IIIb et de l'âge du Fer des Causses aveyronnais : IX^e-V^e s. av. J.-C.", in : Dedet B., Ph. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller éd., *Archéologie de la mort – Archéologie de la tombe au premier âge du Fer*, Actes du XXI^e colloque A.F.E.A.F. de Conques-Montrozier, 8 au 11 mai 1997, *Monographie d'Archéologie Méditerranéenne*, 5, 65-81.

————— (2000b) : "Habitat et peuplement en Rouergue durant l'âge du Fer : premières tendances", in : Dedet B., Ph. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller éd., *Aspects de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central*, Actes du XXI^e colloque A.F.E.A.F. de Conques-Montrozier, 8 au 11 mai 1997, *Monographie d'Archéologie Méditerranéenne*, 6, 27-50.

Gruat, Ph. et L. Izac-Imbert (2002) : "Le territoire des Rutènes : fonctionnement et dynamiques territoriales aux deux derniers siècles avant notre ère", in : Garcia & Verdin, éd., 66-87.

Gruat, Ph., avec la collaboration de J. Pujol et J.-P. Serres (2009) : "Découvertes de stèles protohistoriques en Rouergue méridional : introduction à l'étude du site des Tourières (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron)", *Documents d'Archéologie Méridionale*, 31, 97-124.

Janin, Th. (2000) : "Nécropoles et sociétés élysées : les communautés du premier âge du Fer en Languedoc occidental", in : Janin, éd. 117-132.

Janin, Th. (2000b) : "Le groupe culturel Mailhac I en France méridionale : essai de définition et extension géographique d'après l'étude des nécropoles du Languedoc occidental", in : *XXIV^e Congrès Préhistorique de France (Carcassonne 26-30 septembre 1994)*, 167-174.

Janin, Th., éd. (2000) : *Mailhac et le premier âge du Fer en Europe occidentale*, Lattes (*Monographie d'Archéologie Méditerranéenne*, 7).

Mazoyer, M. et L. Roudart (1997) : *Histoire des agricultures du monde. Du Néolithique à la crise contemporaine*, Paris.

Sahlins, M. (1976) : *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Paris.

Schaad, D. (2007) éd. : *La Graufesenque (Millau, Aveyron). I. Condatomagos. Une agglomération de confluent en territoire rutène, II^e s. a.C.-III^e s. p.C.*, Éditions de la Fédération *Aquitania*, coll. Études d'archéologie urbaine, Bordeaux (2^e éd. 2008).

Vitali D. et G. Kaenel (2000) : "Un Helvète chez les Etrusques", *Archéologie suisse*, 23, 3, 115-122.